3. **Adhésion au service commun mutualisé d'instruction des autorisations de droits des sols mis en place par la CABB**

A dater du 1er Juillet 2015 les services de la DDT sont transférés à l'AGGLO : instructions des dossiers d'urbanisme qui étaient gratuits lorsqu'ils étaient effectués par les services de l'Etat (DDT) ; deviennent payant
Du fait du transfert à l'AGGLO : environ 3000 € (fondé sur le nombre de dossiers d'urbanisation fait en 2013).
L'Etat se désengage un peu plus.

Vote : Unanimité

4. **Voierie Le Mas et Salers** :

Une subvention supplémentaire de 4061 € a été accordée aux communes dans le cadre du plan de relance du BTP, dans la mesure où elle est utilisée pour de la voierie et sur l'année 2015.

La route du Mas réfection partielle, Rte de Salers refaite en totalité

Trois entreprises ont été consultées :

POUZOL : 10 090 € ; MALLET : 11 950 € ; COLAS : 9 920 €

L'entreprise COLAS a été retenue.

Vote : Unanimité

5. **Cimetière : procédure de reprise des concessions laissées à l'abandon**

Délibération pour reprise des concessions et lancer les procédures nécessaires.

Vote : Unanimité

6. **Recrutement temporaire d'un agent pour la cantine scolaire :**

Publication du poste durant 1 mois. Poste polyvalent.

Vote d'une délibération pour embauche éventuelle d'un CDD durant 15 jours (du 1er octobre au 15 octobre)

de façon à travailler avec la cantinière et la responsable de la garderie durant 2 semaines avant de faire valoir ses droits à la retraite.

Vote : Unanimité

7. **Redevance pour occupation du domaine public routier et non routier communal**

Délibération prise afin que le trésorier puisse reverser à la Commune la redevance qui provient de l'occupation par les opérateurs de communications électroniques.

Vote : Unanimité

8. **Avenant à la convention de mise à disposition pour l'ALSH jusqu'au 31/12/2015**

Vote : Unanimité

9. **Répartition du Fond National de Péréquation : délibération à voter avant le 30/06/2015 :**

Afin que celui-ci soit à la charge directe de la CABB ; pour un montant de 143 000 €

Vote : Unanimité

10. **Divers**

- Cantine
  - Remplacement du four de la cantine (mieux adapté au vu du nombre de repas)
  - Changement toiture véranda : couverture opaque et isolante thermique en remplacement de la toiture translucide qui faisait effet de serre avec des températures très élevées ce qui permet d'avoir un confort acceptable pour le personnel et pour le matériel (protection des appareils congélateurs et frigos)
- Dératisation des locaux ALSH
- Arrêté temporaire pour le sens interdit avec mise en place à terme d'une barrière pivotante
- Réfection sur la RD 158,(route de Montplaisir vers Noailles) virage accidentogène par le CG (La Gane de Ponty)
- Info école :
  - Pour la rentrée 2015-2016 : nous sommes en mesure de maintenir les 5 classes
  - Pour la rentrée 2016-2017 : alerte de la part de l'Académie ?
- Budget Prévisionnel : par rapport au budget prévu au niveau des dotations de l'Etat, et principalement au titre de la dotation de péréquation, la Commune percevra 5947 € en moins.

Séance levée à 23 h 25

Jugeals-Nazareth

ENCART AU BULLETIN MUNICIPAL Juillet/Août 2015

ASJN Puissance 6 : 2 montées, 2 finales et 2 victoires !

Après une magnifique saison 2014-2015, conclue par les accessions au niveau supérieur de l'équipe première et de l'équipe réserve, l'AS JUGEALS-NOAILLES était en **finale de 2 coupes départementales** à Tulle le 6 juin 2015. L'histoire était en marche.

Nos 2 équipes ont fait preuve d'abnégation, de persévérance ; elles ont fièrement porté les couleurs de l'AS JUGEALS NOAILLES pour réussir à inverser 2 parties mal engagées.

Tout d'abord, l'équipe réserve, même si elle encaisse le premier but, gagne la **Coupe MAURICE LEBLANC**. En effet, les joueurs de l'AS JUGEALS-NOAILLES, solidaires et déterminés, ne lâchent rien et s'appuient sur leur collectif pour l'emporter : 2-1.

Puis, l'équipe première, qui domine le match, est menée jusqu'à quasiment la fin de la partie. Elle arrive, même si poussée dans ses derniers retranchements (but à la 83è minute), à aller en prolongations. En supériorité numérique depuis le milieu de la 2ème mi-temps, l'AS JUGEALS-NOAILLES profita des espaces pour gagner la **Coupe de la CORREZE** (5-3) et marquer… **L'HISTOIRE…** : l'AS JUGEALS-NOAILLES réalise un **INCROYABLE DOUBLÉ** !

Félicitations à l'ensemble des acteurs : joueurs, entraîneurs, dirigeants, supporters, élus et à tous les jeunes de l'école de foot de l'ASJN, vivier indispensable à l'existence des équipes séniors.

Emmanuel MAZAUDOUX
2ème adjoint

Activités périscolaires à Jugeals-Nazareth

Une première année Périscolaire réussie :

Année scolaire 2014 - 2015	1er trim.	2e trim.	3e trim.	Nombre enfants scolarisés	Moyenne 2014 - 2015	Pourcentage 2014 - 2015
Groupe 1[1]	19	19	24	**31**	**21**	**68%**
Groupe 2[2]	22	18	20	**33**	**20**	**61%**
Groupe 3[3]	13	11	13	**15**	**12**	**80%**
Groupe 4[4]	19	15	17	**25**	**17**	**68%**
TOTAUX	**73**	**63**	**74**	**104**	**70**	**67%**

[1] Groupe 1 : Petite et Moyenne sections
[2] Groupe 2 : Grande section et CP
[3] Groupe 3 : CE1 et CE2
[4] Groupe 4 : CM1 et CM2

Un investissement partagé qui nous permet de tirer un bilan très favorable de ce changement obligatoire que nous avons, ensemble, su accompagner.

Effectivement, vous, parents, avez adhéré massivement, comme le traduit parfaitement le tableau ci-dessus, à cette nouveauté et favoriser ainsi sa réussite.

L'ensemble du personnel concerné a mis en œuvre tous les moyens à sa disposition (formations, adaptation et modification de leur temps de travail) afin de participer activement à cette réussite.

Enfin la collaboration entre Monsieur le Maire, son équipe et, le Directeur de l'Ecole, l'ensemble des instituteurs, a contribué activement toute au long de l'année scolaire au succès des activités périscolaires (organisation, adaptation, volonté).

Emmanuel MAZAUDOUX - 2ème Adjoint